

Henri ÉLOY

UN BETHLÉEM NORMAND,
LA CHAPELLE DE BETHLÉEM A AUBEVOYE PRÈS GAILLON

En juillet 1262, un échange avait été conclu entre Saint Louis, roi de France, et l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud ; l'archevêque avait cédé au roi : le vivier de Martainville, les moulins de Rouen et de Déville lui appartenant, et avait reçu en contre-échange le château de Gaillon, la tour et la terre de Noëz, les terres de Douvrend et d'Humesnil et 4.000 livres en argent [1].

Le château de Gaillon était alors une forteresse qui fut assiégée et prise par les Anglais, au cours de la guerre de Cent ans, et en partie démolie.

L'archevêque de Rouen, Guillaume d'Estouteville, qui fut élu en 1453, c'est-à-dire quatre ans après l'expulsion des Anglais, commença la réfection de Gaillon, mais abandonna son projet en cours d'exécution.

Ce fut la gloire de Georges d'Amboise, élu archevêque de Rouen en 1493, de remplacer ce qui restait de la forteresse médiévale de Gaillon par la magnifique demeure terminée en 1509, pouvant rivaliser avec les plus fastueux châteaux de la Renaissance et dont il ne reste, hélas ! que des vestiges noyés dans les constructions utilitaires du XIXe siècle [2].

En 1550, le siège archiépiscopal de Rouen fut occupé par Charles Ier de Bourbon, oncle paternel de celui qui devint, en 1589, le roi Henri IV[3]. Ce prélat fit sa demeure favorite du château de Gaillon.

A cette époque, la lutte entre catholiques et protestants était fort vive ; l'archevêque, très pieux, voulait combattre l'hérésie par la prière (il avait déjà appelé les jésuites à Rouen) ; il résolut d'édifier un monastère, sous l'invocation de « Notre-Dame

de Bonne-Espérance », pour l'espoir, disait-il, « que par l'intercession de la Mère de Dieu, les hérésies du royaume de France seraient extirpées », et d'en confier la garde aux Chartreux. D'accord avec les Chartreux de Paris, “ il choisit pour leur installation une partie de la vallée de la Seine, sise à Aubevoye, entre le château de Gaillon et la Seine.

Il fit l'acquisition de quelques terres et, le 27 mai 1563, il posa la première pierre de l'église du monastère, puis, les travaux étant sur le point d'être terminés[4], il conçut le dessein de construire à peu de distance du nouveau monastère une église semblable à celle que l'impératrice Hélène avait fait élever à Bethléem, à l'endroit où le Christ était né. Il aurait, dit-on, envoyé deux fois son architecte en Palestine pour lever les plans de la Grotte de la Nativité ; les travaux furent menés assez rapidement et en 1582, la chapelle de Bethléem était achevée. Par un acte authentique de la même année, le cardinal-archevêque la désigna lui-même sous le nom de Chapelle ou Grotte de Bethléem, et en fit don aux Chartreux avec les terres et vignes d'alentour.

La Chapelle de Bethléem d'Aubevoye est bâtie presque au sommet d'une colline, dans un site ravissant qui domine le cours de la Seine, ses îles verdoyantes, les pentes boisées de la rive droite, la grande plaine et les coteaux couverts de magnifiques vergers — autrefois en vignes — qui s'étendent jusqu'à Vernon. Non loin de la chapelle, coule un ruisseau provenant de sources captées par les Chartreux, au cours de leur occupation, ruisseau assez abondant pour faire tourner un moulin, dit, alors, Moulin, de l'Archevêque.

En Palestine, les constructions de Bethléem comprennent deux parties distinctes : la crypte, Grotte de la Nativité, et au-dessus l'église. Parlons d'abord de l'église. La somptueuse basilique de la Nativité, commencée par Sainte Hélène en 327, achevée par son fils Constantin en 333, possède cinq nefs ayant trente-trois mètres de longueur, formées de quatre rangs de colonnes corinthiennes, monolithes, de marbre rouge, veiné de blanc. La croix latine est dessinée par un transept de vingt mètres de longueur. Ce transept et le chœur sont terminés par trois absides semblables [5].

L'église de Bethléem d'Aubevoye avait la même disposition que celle de Judée, mais en offrait un modèle réduit ; le cardinal de Bourbon n'avait pas la prétention d'égaliser celle de Judée en richesse et en étendue. Son église supérieure n'avait qu'une nef et deux bras de transept, dont l'un d'eux, celui de droite, a été démoli en 1690. La

longueur totale était de dix-neuf mètres, sa largeur de huit mètres soixante, la largeur du bras de transept, six mètres soixante.

Mais l'intérêt de ces constructions n'est que secondaire ; c'est la Crypte ou Grotte de la Nativité qui nous occupe spécialement ; comme à Bethléem, elle est située sous l'église. M. l'abbé Drouin a donné, d'après le Guide de la Terre Sainte du frère Liévin, une description très complète de la Grotte de Bethléem et on peut, comme lui, le Guide sous les yeux, se rendre compte que cette description s'applique à celle d'Aubevoye, qui en est la reproduction exacte, « la photographie en relief », suivant la pittoresque expression de M. l'abbé Amette (qui devint archevêque de Paris). L'une et l'autre occupent le même emplacement sous leur église supérieure, dans un très beau site et dans une riche contrée ; l'intérieur, bien que réduit dans celle d'Aubevoye, correspond à la description donnée par le Guide de la Terre Sainte.

D'après les notes de M. Alaboissette, le cardinal-archevêque avait fait bâtir, près de l'église, un petit dortoir pour y loger au besoin quelques religieux ; ce dortoir fut démoli en 1630, par ordre de dom Hunier, alors prieur de la Chartreuse, qui ne conserva que l'habitation du vigneron, au chevet de l'église supérieure, avec son grand arc de pierre et en retrait son escalier en spirale, ayant pour centre son antique colonne ; cette habitation subsiste encore.

L'édifice de Bethléem et les terres et vignes qui l'entouraient subit le sort de la Chartreuse. Confisqué à la Révolution, Bethléem fut vendu le 21 mars 1791, comme bien national, à M. Patin de Roquebrune, huissier de la Chambre de Monsieur, frère du Roi, pour le prix de 5.100 livres.

Puis, après une succession de divers propriétaires qui se contentèrent d'utiliser la chapelle comme grange et cellier, l'enclos de Bethléem devint la propriété de M. et Mme Mignot qui firent restaurer le sanctuaire, et le 24 novembre 1895, Mgr Amette, alors vicaire général du diocèse d'Evreux, entouré du clergé et de nombreux paroissiens, procédait à sa bénédiction solennelle.

Le 11 août 1896, les anciens pèlerins de Terre Sainte habitant la région, réunis à Aubevoye, après une cérémonie religieuse, purent constater l'identité de la crypte d'Aubevoye avec celle de la Nativité.

Le 4 décembre 1898, une autre cérémonie groupait encore à Bethléem de nombreux fidèles. C'était la fête de la translation, à la crypte d'Aubevoye, de la relique de la Crèche et du Berceau de l'Enfant-Jésus.

Les bois de la Crèche de Bethléem, où fut déposé l'Enfant-Jésus, furent apportés à Rome sous le pontificat du pape Théodore (642-645) et placés dans un reliquaire à l'église Sainte-Marie-Majeure de Rome [6].

En juin 1893, le reliquaire dut être ouvert pour y effectuer quelques réparations et embellissements ; l'abbé Drouin, alors curé d'Aubevoye, au courant de ce fait, multiplia les démarches pour obtenir quelques parcelles des reliques qui devaient être déposées dans la crypte d'Aubevoye. La chose ne se fit pas sans difficultés, mais après information et enquête, l'un des évêques de Sainte-Marie-Majeure écrivit à l'abbé Drouin : « Vous avez là un sanctuaire unique en Europe... et je puis vous laisser espérer que bientôt vous recevrez une relique de la Sainte Crèche. »

C'est la fête de la translation de cette relique qui eut lieu le 4 décembre 1898.

Le 25 suivant, la messe de minuit fut célébrée à la chapelle de Bethléem.

Actuellement et depuis quelques années déjà, la chapelle est délabrée ; les temps sont durs et l'entretien des toitures d'un coût très élevé, surtout si l'on considère qu'il n'y a pas de revenus pour y faire face. Il est à craindre que, dans un avenir proche, ce monument si intéressant au triple point de vue religieux, historique et archéologique, ne passe à l'état de ruines.

Des démarches ont été faites auprès des services des Monuments historiques pour obtenir son classement, ou tout au moins son inscription à l'Inventaire supplémentaire, mais ces démarches n'ont pas abouti, en raison, précisément, du mauvais état d'entretien de l'édifice.

Bethléem aurait été vendu récemment ; espérons que lorsque les temps seront redevenus meilleurs, le-nouveau propriétaire apportera à la chapelle les améliorations indispensables à sa conservation.

NOTES

1. — L'histoire de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon est liée à celle de Rouen, non pas seulement parce que cette Chartreuse fut fondée par un archevêque de Rouen, mais aussi en raison des longs démêlés que, peu après sa fondation, à la fin du XVI^e siècle, elle eut avec les Bénédictins qui occupaient depuis cinq siècles l'abbaye de la Côte Saint-Catherine, démêlés qui motivèrent (bien qu'une autre cause eût été invoquée) la démolition des bâtiments et de l'église de cette belle abbaye et aboutirent, tout d'abord, à l'absorption par les Chartreux d'une partie très importante des biens de cette abbaye et, soixante ans plus tard, de ce qu'il en restait.

Les Chartreux devinrent propriétaires, jusqu'à la Révolution, de la Côte Sainte-Catherine, des fermes avoisinantes, de la chapelle Saint-Julien, à Petit-Quevilly, et des terres en dépendant. Le souvenir de leur installation est conservé à Rouen par l'appellation de « Place des Chartreux » donnée à une place voisine de Saint-Julien et dont le terrain devait autrefois faire partie de la propriété des religieux. (Voir H. ELOY, La Côte Sainte-Catherine près Rouen, L'Abbaye fortifiée, Le Prieuré Saint-Michel. Bulletin des Amis des Monuments rouennais, années 1935-1936-1937-1938, p. 27.)

2. — Le 28 juin 1914, les Amis des Monuments rouennais visitèrent Gaillon, Saint-Aubin et Aubevoye. Le compte rendu relate que, « malgré la chaleur, un certain nombre de membres de la Société montèrent jusqu'à la chapelle de Bethléem » et le rédacteur du compte rendu de l'excursion semble bien n'avoir pas été du groupe qui n'avait pas craint d'affronter les rayons ardents du soleil, car la description qu'il donne de la chapelle et de son emplacement ne s'applique nullement à Bethléem ; la description en question a été puisée dans le grand ouvrage d'Audrouet du Cerceau, paru en 1576, et ne peut, par conséquent, s'appliquer à la chapelle de Bethléem, construite en 1582. Il s'agit d'une petite chapelle sise dans le parc du château et disparue depuis longtemps. Le narrateur donne toutefois, à la suite, quelques indications qui s'appliquent à la construction et à la forme de Bethléem. (Bulletin des Amis des Monuments rouennais, années 1914-1920, p. 130.)

1 - Histoire de la Ville (le Rouen de FARIN. Edition du Souillet. 1731, 1^{re} partie, p. 40, et 3^e partie, p. 472.

2 - Pour se faire une idée complète de ce palais avec ses jardins, ses fontaines, son parc, il faut recourir aux vieilles estampes, aux eaux-fortes d'Israël Silvestre et surtout aux planches de Androuet du Cerceau : Plus anciens bâtiments de France.

3 - C'est ce cardinal-archevêque que les Ligueurs, après l'assassinat du duc de Guise (1588), proclamèrent roi de France sous le nom de Charles X et qui renonça à cette vaine royauté en reconnaissant la légitimité de Henri IV, son neveu.

4 - Cette Chartreuse, dont il ne reste que quelques vestiges et une partie du mur d'enceinte, était fondée pour recevoir vingt-cinq religieux, y compris le prieur. Elle prit le nom de « Chartreuse de Bourbon-lez-Gaillon », en exécution de lettres patentes de juin 1598, données par Henri IV qui avait voulu perpétuer la mémoire du cardinal-archevêque, son oncle.

La Chartreuse de Bourbon-lez-Gaillon, par François-Frédéric ALABOISSETTE, p. 26.

5 -Abbé DROUIN, Pieux Souvenirs, 1908.

6 - Ce reliquaire est confié à la garde du Chapitre patriarcal de la basilique dont tous les chanoines sont élevés à la dignité épiscopale.